

Plan Propreté : optimiser la collecte des déchets ménager Déploiement des nouveaux matériels de collecte sur le territoire

Soucieuse d'offrir un cadre de vie agréable et attractif, la Métropole a mis en place un « Plan propreté » visant notamment à réduire les déchets déposés sur la voie publique et leur pollution visuelle. Ses objectifs : faciliter le tri, encourager les comportements citoyens et optimiser la collecte des déchets ménagers et déchets recyclables, par l'implantation de nouveaux mobiliers et points d'apport volontaire. Mieux dimensionnés, avec des ouvertures adaptées et une capacité de collecte maximale, ces nouveaux équipements, actuellement en cours de déploiement, participent à l'optimisation du tri et de la collecte de tous les déchets ainsi qu'à l'amélioration du cadre de vie.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie et Marie Atinault, Vice-Présidente en charge des transitions et innovations écologiques et des déchets : « La Métropole Rouen Normandie doit devenir une référence en matière de propreté et de gestion des déchets. Pour cela, notre « Plan propreté » comprends plusieurs briques et notamment le remplacement des équipements de collectes (colonnes, abris à bacs). Nous souhaitons que ces nouveaux outils, pratiques, incitatifs et innovants, encouragent les habitants à une meilleure gestion des déchets et à la limitation de dépôts sauvages sur notre territoire. Les premiers résultats sont très encourageants ! Poursuivons l'effort, ensemble, pour une Métropole toujours plus propre et attractive ! »

22 nouvelles colonnes aériennes d'apport volontaire et 27 abris à conteneurs avec des fonctionnalités améliorées

De nouveaux équipement de collecte vont être installés. Ils sont plus visibles, plus esthétiques, avec une signalétique choisie par les habitants, géolocalisés et surtout plus fonctionnels grâce à des ouvertures plus larges pour les ordures ménagères et des fentes adaptées aux cartons pliés. Les 22 nouvelles colonnes d'apport volontaire commandées par la Métropole sont en cours de déploiement dans la ville-centre. À ce jour, elles ont été installées boulevard Gambetta, rue Cauchoise et rue Chastellain. De nouveaux abris à conteneurs avec des fonctionnalités améliorées (plus robustes, fentes plus larges) seront livrés fin avril, habillés du covering choisi par les habitants puis installés en mai sur le centre-ville de Rouen.

Ces nouveaux équipements viennent en complément ou remplacement des dispositifs existants afin d'améliorer leur répartition sur la ville et donc la qualité de service auprès des habitants. D'ici quelques mois, 250 colonnes aériennes et 150 abris conteneurs seront remplacés et habillés sur 2021/2022. **Cette gamme sera progressivement étendue à l'ensemble du territoire métropolitain.** En cohérence avec sa démarche « Métropole sans plastique », les choix se porteront vers de nouvelles colonnes d'apport volontaire en métal ou bois-métal, qui remplaceront progressivement les modèles traditionnels en PVC.

Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie



Rue Cauchoise



Rue Chastellain

Dans le cadre du renouvellement de ces équipements, la Métropole a proposé aux habitants de participer au choix d'habillage des futurs matériels sur le site JeParticipe. Ce sondage s'est déroulé en ligne du 26 janvier au 12 février. 1587 votes ont été enregistrés ! C'est la version « vintage / rétro » qui remporte largement ce sondage avec 861 voix. Ce covering, au-delà de l'aspect esthétique, permet d'inviter les usagers à télécharger l'application MonTri et de rappeler que tout dépôt sauvage est passible d'une amende de 1.500 €.

7 conteneurs avec compacteur solaire

Favorable à l'innovation au service de la transition, la Métropole a décidé d'expérimenter l'utilisation de compacteurs solaires, notamment dans des secteurs à fort enjeu touristique. Cette innovation permet de réduire le volume des déchets in situ en les compactant (un bac de 240L permet ainsi d'accueillir 1200L de déchets). L'emprise au sol est ainsi limitée et le collecteur est autonome en énergie puisque son moteur est alimenté par un panneau solaire intégré. Ces conteneurs nouvelle génération sont actuellement en cours d'installation sur le centre-ville de Rouen rive droite (Vieux marché, Palais de justice, Mairie, Place de la Pucelle, Cathédrale). L'habillage des compacteurs solaires explique le caractère innovant du système et les principes de fonctionnement pour l'utilisateur.



Compacteurs solaire

Containeurs à cartons

4 conteneurs à cartons ont été installés par un prestataire à l'occasion des fêtes de fin d'année et ont été maintenus depuis (rue Pavée, rue des Carmes, rue Poterne et rue Dupré).

En parallèle, une expérimentation est actuellement menée Place Colbert à Mont Saint Aignan où un espace de stockage a été installé et permet à une grossiste de reprendre aux commerçants volontaires les cagettes carton-bois et le carton pour réemploi.

Le carton est devenu, avec le développement du e-commerce, un déchet abondant et envahissant sur l'espace public. En plus de l'adaptation des ouvertures des contenants, la Métropole va renforcer son organisation pour mieux capter ces flux carton et faciliter le geste de tri des commerçants comme des particuliers.

MonTri : l'ensemble des services déchets dans une application

Montri est une application web et mobile qui propose aux usagers un accès simple et rapide à l'ensemble des services déchets des collectivités. 5 communes de la Métropole testent, depuis le 8 mars, cette application : Elbeuf, Canteleu, Sotteville lès Rouen, Mesnil Esnard (une commune par pôles) et Rouen. Les fonctionnalités proposées par l'application permettent de :

- **Centraliser tous les points de collecte sur une carte** : l'application propose, grâce à la géolocalisation, une carte des points d'apports volontaires les plus proches pour faciliter le tri des déchets (*bornes à verre, emballages recyclables, textile, ressourceries, déchetteries etc.*). Elle permet également d'informer les usagers sur les jours et heures d'ouverture des déchetteries.
- **Réduire les erreurs de tri** : Il suffit pour l'utilisateur de scanner le code-barres d'un emballage ou d'utiliser le moteur de recherche pour trouver rapidement la bonne consigne de tri.
- **Faciliter la gestion quotidienne des déchets** : l'application permet d'informer rapidement et facilement les usagers des jours et heures de collecte de leurs déchets en fonction de leur adresse et de les prévenir en temps réel des éventuelles perturbations de service.
- **Se tenir informé de l'actualité et des événements de la Métropole** : une page d'accueil permet à la Métropole de partager des informations, actualités et événements sur la thématique environnementale et gestion des déchets.

L'application intègre en complément, sur le secteur rouennais uniquement dans un premier temps, **un outil collaboratif permettant de faire remonter à la Métropole des demandes et signalements spécifiques** :

- demande de remplacement d'un bac de collecte détérioré
- signalement d'un dépôt sauvage,
- anomalie de collecte ou colonne d'apport volontaire endommagée
- prise de rendez-vous pour les encombrants
- espace réservé aux commerces et professionnels.

Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie



L'objectif fixé par la Métropole est de pouvoir décliner les fonctions d'information et de consultation (calendrier de collecte, localisation des points d'apport volontaire et guide de tri) de l'application à l'ensemble du territoire métropolitain à l'été 2021.



L'application est disponible gratuitement pour les usagers de la Métropole Rouen Normandie sur l'App Store et Google Play et *Via le site internet de la MRN <https://metropole-rouen-normandie.montri.fr>.*

Prise de rendez-vous en ligne pour les encombrants

La Métropole a également mis à disposition des habitants une plateforme en ligne avec toutes les informations nécessaires pour la collecte des encombrants : les objets acceptés et refusés et les conditions de dépôt sur la voie publique. Un formulaire permet de prendre rendez-vous directement en ligne pour le retrait des encombrants : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/prise-de-rendez-vous-encombrants>. Le dépôt sauvage de déchets et d'encombrants sur la voie publique est une infraction passible d'une amende de minimum 35 euros et qui peut aller jusqu'à 450 et 1 500 euros.

Accompagner au mieux les comportements

En parallèle de ces actions concrètes, la Métropole a lancé une large étude sur les comportements des usagers afin d'accompagner au mieux le changement vers de meilleures pratiques. Pour ce faire, elle réalise actuellement une étude psycho-sociale sur le quartier des Bons enfants, en partenariat avec l'Université de Rouen. À partir de mai, des actions seront testées dans le cadre de la recherche.

Une autre expérimentation se déroule sur le quartier Lieutenant Aubert avec un état des lieux (usages, propreté, équipements) réalisé actuellement. Un projet de labélisation éco-commerçants va être mis en place avec les commerçants du quartier d'ici juillet et de nouveaux outils de communication (signalétique, habillage colonnes) seront testés à partir de mai, ils intégreront des « feed back » sur les objectifs atteints (performance de tri du verre, des emballages, la réduction des déchets, la propreté, les gaz à effet de serre économisés etc.).





Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Une mobilisation plus large du grand public via une concertation va être menée à partir de juin sur l'ensemble du territoire ainsi que des animations d'éducation à l'environnement « propreté et citoyenneté » dans les écoles à la rentrée.

Un guide pratique destiné aux commerçants, en collaboration avec la CCI et les Vitrines de Rouen, sera également édité avant l'été.

CONTACT PRESSE

Perrine BINET

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05